

Aménager une terrasse accessible : un atout pour vos affaires !

Avoir une terrasse accessible, c'est ouvrir la porte à une clientèle plus large, peu importe l'âge, les besoins ou les capacités. Il s'agit d'une opportunité pour fidéliser votre clientèle… et en conquérir une nouvelle !

Personnes handicapées, aînées, familles avec poussettes, personnes avec une incapacité temporaire : tout le monde y gagne quand l'expérience est fluide et agréable dès l'arrivée.

Pourquoi miser sur une terrasse accessible ?

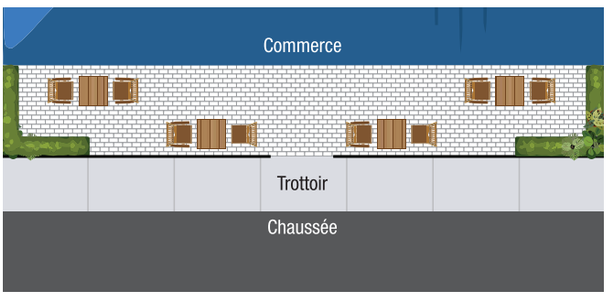
- Augmenter son chiffre d'affaires en accueillant davantage de clientes et clients ;
- Diversifier et fidéliser la clientèle ;
- Se démarquer de la concurrence avec une image moderne et inclusive.

Droit d'accès pour toutes et tous

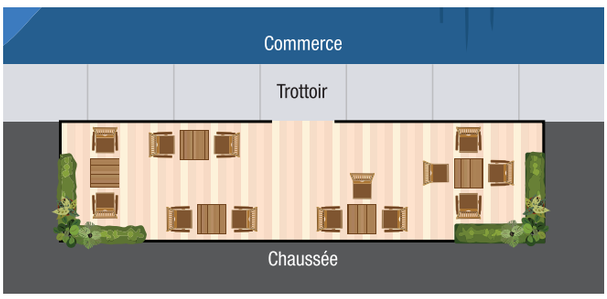
L'accessibilité est un droit fondamental au Québec, encadré par la *Charte des droits et libertés de la personne*. Toute personne doit pouvoir accéder à un commerce sans discrimination.

Implantation idéale

Dans la cour privée avant, directement sur le sol :



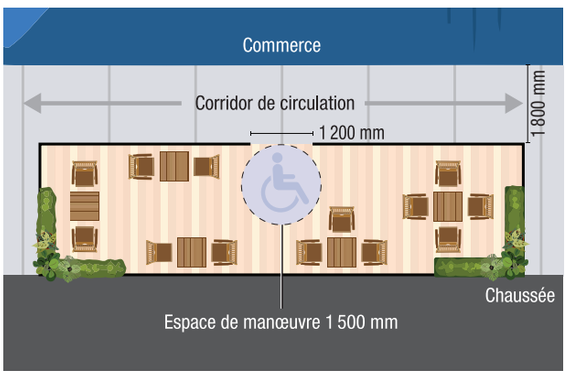
Dans la rue, au même niveau que le trottoir :



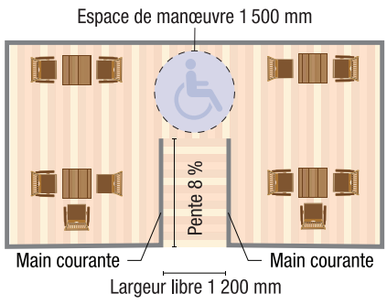
À défaut, une terrasse sur plateforme doit être munie d'une pente douce (5 %) ou d'une rampe d'accès.

Éléments clés

- Accès d'une largeur de 1 200 mm (idéalement 1 800 mm) ;
- Espace de manœuvre minimal de 1 500 mm de diamètre (idéalement 1 800 mm) pour une personne en fauteuil roulant ;
- Mobilier léger et mobile pour permettre son déplacement facile ;
- Maintenir un corridor de circulation de 1 800 mm de largeur sur le trottoir longeant la façade ;
- Circonscrire la terrasse pour éviter l'empiètement du mobilier. Cet élément doit être détectable avec une canne blanche pour les personnes qui ont une incapacité visuelle.



* Informez-vous de la réglementation municipale en vigueur.



Rampe d'accès : les essentiels

- Pente maximale de 8 % ;
- Départ en biseau au niveau du sol ;
- Largeur minimale de 1 200 mm ;
- Espace de manœuvre en bas et en haut de la rampe ;
- Protection latérale (bordure, main courante, etc.) ;
- Surface antidérapante ;
- Astuce : limiter la hauteur de la plate-forme diminue la longueur de la rampe d'accès.

À éviter

Bancs fixes, tables à pique-nique, tabourets et tables bistro ainsi que les tables avec un pied central, qui limitent la flexibilité d'usage.

Québec



Évaluez votre accessibilité !

	OUI	NON
Offrez-vous un terminal portatif de paiement qui intègre des fonctionnalités tactiles, visuelles et vocales le rendant facile à utiliser pour toutes et tous ?	☐	☐
Avez-vous sensibilisé votre personnel à un accueil inclusif pour tous les types de clientèle ?	☐	☐
Est-ce que votre commerce présente une entrée, un parcours et une salle de toilette accessibles ?	☐	☐
Votre terrasse offre-t-elle des espaces ombragés ?	☐	☐
Offrez-vous un point d'eau pour les chiens d'assistance ?	☐	☐
Est-ce que vos aménagements (menus sur pied, panneaux, plantes, etc.) sont disposés de manière à ne pas entraver la circulation jusque sur la terrasse ?	☐	☐
Votre menu est-il facilement lisible avec un éclairage suffisant, des gros caractères, des illustrations, la possibilité de le consulter en ligne ?	☐	☐
Est-ce que votre mobilier permet la libre circulation entre les tables ?	☐	☐
Est-ce que votre mobilier inclut des chaises avec dossier ?	☐	☐
Acceptez-vous les réservations lorsqu'une personne handicapée fait partie du groupe ?	☐	☐
Si votre terrasse est située sur une rue piétonne, avez-vous un accès côté trottoir et un accès côté rue ?	☐	☐
Est-ce que vous faites la promotion de l'accessibilité de votre terrasse ?	☐	☐

Si vous avez répondu « non » à une ou plusieurs questions, sachez que plusieurs solutions simples et peu coûteuses existent pour améliorer l'accessibilité de votre terrasse. N'hésitez pas à passer à l'action pour renforcer vos « oui » !

L'accessibilité en action : exemples de retombées positives

» Lors de la rénovation de notre terrasse, nous en avons profité pour dessiner notre plan en évitant les marches et les dénivellations tout simplement. Cela a permis à l'ensemble de la population d'avoir accès à notre terrasse, et ce, sans coût supplémentaire !

– Joëlle Turcotte, Le Zaricot, Saint-Hyacinthe

» L'accessibilité, comme critère d'aménagement, ouvre la possibilité d'en faire bénéficier à des personnes et des groupes insoupçonnés. Par exemple, pensons à l'espace créé pour un fauteuil roulant qui peut également servir à une poussette. Ça sous-entend aussi un aménagement plus flexible du mobilier, ce qui facilite les adaptations en tout genre et, valeur ajoutée, rend notre terrasse beaucoup plus facile à démonter et entreposer.

– Simon Bilodeau, La Courtepointe, arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Montréal

» Je suis fière d'offrir un lieu où les personnes à mobilité réduite peuvent accéder pleinement à nos installations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

– Martine Loiselle, La Bohémienne, Rivière-Rouge